

Kelou ar Vro

Retour sur le carnaval
de la Lune étoilée

11



Le budget
communal

& 12
13



La Communauté
d'Agglomération
au service d'aide aux
usages du numérique

14





Une centaine de Plouédernéens défilent au carnaval de la Lune étoilée ! Après 2 reports, l'association « Les Étoiles de Plouédern » a participé à la 6^e édition du carnaval de la Lune étoilée. Sous un soleil radieux, la grande parade des chars du territoire a émerveillé les spectateurs venus en nombre. Cette édition a tenu toutes ses promesses par l'engouement des bénévoles, par le nombre de spectateurs, par la qualité des chars et par l'ambiance conviviale qui a régné pendant tout le week-end. Merci à l'association « Les Étoiles de Plouédern » et à l'ensemble des bénévoles pour cette très belle représentation de Plouédern au carnaval.

Par ailleurs, lors du dernier conseil municipal, nous avons adopté le budget primitif de la commune pour 2022. Ce budget a été construit sans hausse des taux d'imposition. Vous trouverez dans ce numéro les principales orientations budgétaires et d'investissements de l'année. Au-delà des investissements sur notre voirie, 2022 rimera notamment avec la réhabilitation d'un immeuble au centre bourg. Des cheminements piétons-vélos reliant Runhuel à l'entrée de Landerneau et reliant Lanhir à la zone de Sant-Alar seront réalisés. Les aménagements des sentiers de l'Elorn et du bois de Boloré viendront compléter ces cheminements doux. Ces investissements s'inscrivent dans une gestion financière et budgétaire rigoureuse. Cela permet à Plouédern d'avoir une capacité de désendettement autour de 2 années, bien en deçà des seuils prudentiels préconisés à 8 ans.

Enfin, sur le plan du numérique, un nouvel Espace Public Numérique (EPN) sera bientôt disponible dans le hall de la Maison des Services Publics à Landerneau. Trois ordinateurs fixes seront mis à disposition de tous, avec accès sécurisé, en autonomie ou accompagné par un conseiller numérique. Ces postes permettront les démarches en ligne et recherches variées pour répondre au mieux aux besoins du quotidien.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Bernard Goalec, *Maire*

Sommaire

3-7

Vie municipale

Cahier
des associations

8-11

12-13

Dossier:
Le budget communal

CAPLD - La Communauté
d'Agglomération au service
d'aide aux usages du numérique

14

15

Vie quotidienne

Ça nous intéresse :
Passion et création,
des éphémères bien
vivaces à Plouédern

16

QRcode
bibliothèque



La bibliothèque de Plouédern vous accueille :

- le mardi de 19 h 30 à 20 h 30,
- le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30,
- le samedi de 10 h à 12 h.

Agence postale (dans le hall de la Mairie) :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45
Tél. : 02 98 20 84 06

Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés en mairie aux heures d'ouverture.

Facebook mairie



Instagram mairie



QRcode mairie



DU 9 AU 15 MARS S'EST DÉROULÉE LA SEMAINE DE LA LANGUE BRETONNE SUR LE THÈME DE LA MUSIQUE

Du 9 au 15 mars, ce temps fort proposé par Ti ar Vro Landerne Daoulaz* avec le soutien de la Mairie, a réuni de nombreux partenaires de la commune : les associations Diatonik Pen ar Bed, Sevenadur d'an Oll, la classe bilingue de l'école Saint Edern, la bibliothèque, le centre de Loisirs et la crèche Ti Labousig. La volonté de la commune était d'offrir des temps d'animations et d'échanges pour un public très varié à des prix moindres ou gratuits.

Cette année par exemple, la bibliothèque a proposé une très belle exposition sur « Le vinyle et la musique bretonne », il y a eu des spectacles de chansons dans différentes salles de la commune et pour la première fois un concert de Kat et Fred et la chorale de Seve-

nadur d'an Oll à l'église. Un premier temps d'échanges nous a permis de découvrir et de comprendre l'origine des lieux-dits et des hameaux de la commune. Nous vous en reparlerons lors des prochaines journées du patrimoine en septembre.

De belles rencontres ont pu avoir lieu. Cette initiative donne aussi tout son sens à la classe bilingue qui a associé l'ensemble des élèves de l'école.

... on est fier d'être breton, de notre langue parce que cela nous permet de garder un lien avec nos ancêtres, ceux qui parlaient notre langue au quotidien...

* Ti ar Vro Landerne Daoulaz : association qui œuvre au développement de la culture et de la langue bretonnes

À vos agendas : Pour la fête de la Bretagne (du 13 au 22 mai 2022) la commune organise un festig suivi d'un fest noz le samedi 21 mai en partenariat avec l'association Ti Ar Vro Landerne Daoulaz.



Spectacle de Jakez Ar Borgn



Visite des scolaires de l'exposition sur la musique bretonne en vinyle à la bibliothèque



Spectacle des enfants de la classe bilingue

LE SENTIER DES ARBRES DE BOLORÉ

Beaucoup d'habitants ont découvert le bois de Boloré lors du confinement de 2020.

Cet espace boisé d'environ douze hectares est un site très apprécié par le public en raison de la beauté du bois et ses nombreux sentiers en bord du ruisseau Le Justicou. Ce petit ruisseau, affluent de l'Elorn, marque la frontière entre Plouédern et les communes de Lanneuffret et de Plounéventer.

La commune de Plouédern, en accord avec le propriétaire M. Paul Champs, a réalisé un sentier botanique à visée pédagogique : le sentier des arbres de Boloré.

L'objectif de ce parcours est de développer la sensibilisation de tous à la protection de la nature et de la forêt : mieux connaître les arbres, la forêt, la biodiversité pour mieux en prendre soin. Ouvert à tous à partir du 21 mai, nous vous invitons à le découvrir et à l'expliquer aux enfants.

UNC PLOUÉDERN

Cérémonie du 8 mai

Rassemblement à 11 h à la Mairie pour la levée des couleurs. Cérémonie à 11 h 15 aux monuments aux morts, puis rassemblement autour de l'arbre de la liberté. A l'issue, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

ATELIER VAS-Y



Le mercredi 6 avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir le bus Preven'ty du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère (SDISS29).

Proposé par le dispositif Vas-Y de la Fondation Ildys, le véhicule a une vocation pédagogique contre les risques domestiques (chutes, risques électriques, départs de feu, dangers du monoxyde de carbone, brûlures). Cette animation a suscité l'intérêt des personnes présentes.



À l'occasion de la fin des travaux des pistes cyclables reliant le bourg de Plouédern à Landerneau, la commune et les associations organisent la fête « Plouédern à pied et à vélo ».

Dimanche 3 juillet
entre 9 h et 13 h.

Chaque électeur est invité à prendre son stylo (de couleur noire pour le 1^{er} tour et de couleur bleue pour le 2nd) afin de signer la liste d'émargement.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les législatives se tiendront les dimanches 12 et 19 juin 2022.
Date limite des inscriptions afin de pouvoir voter aux élections :
le vendredi 6 mai 2022 (le mercredi 4 mai avec inscription en ligne)
Les modalités d'inscriptions et de vote sont expliquées sur le Kelou de mars – avril en page 6 ainsi que sur le site internet de la Mairie.

POURSUITE DU CHANTIER DU KANNDI DE L'ISLE KERARFANC A PLOUÉDERN

Les Kanndi, patrimoine rural du territoire des Créées (toiles de lin), ont servi à blanchir le fil de lin. Celui de l'Isle Kerarfanc, propriété communale, est en cours de reconstruction.

Un premier chantier participatif a permis de reconstruire la voûte du four à pain, en lieu et place de la cheminée. Début mars, un groupe de stagiaires adultes en formation continue (Travaux d'aménagement paysager) de Kerliver à Hanvec ont investi le lieu avec leur formateur Benoît Toullec. Ils ont commencé à remonter les murs, encadrés par Gérard Lenain, de Lin & Chanvre en Bretagne mais également formateur à Tiez Breiz. La commune, qui souhaite poursuivre la reconstruction avec



les techniques d'origine, intervient sur le plan financier et assure la logistique. C'est une étape pour que le bâtiment retrouve son état d'origine et bientôt sa cuve en bois. Affaire à suivre...

ALSH



Les séjours

Pour cet été, l'accueil de loisirs Ti Ar Vugale, géré et animé par EPAL, organise quatre séjours pour les enfants des communes de Plouédern et de Trémaouézan :

- **Au galop !** Un séjour équitation et nature à Trouzilit pour les 6-10 ans du 12 au 15 juillet
- **Larguez les amarres !** Un séjour nautique et nature à Brennilis pour les 9-12 ans du 18 au 22 juillet
- **Tiens bon la barre !** Un séjour nautique à Cléder pour les 7-9 ans du 26 au 29 juillet
- **La tribu des indiens !** Un séjour nature et tir à l'arc à la Forest-Landerneau pour les 6-8 ans du 22 au 24 août

Dans chaque séjour, ce sera l'occasion pour chacun et chacune de passer des vacances sans les parents, de découvrir la vie en collectivité et de nouvelles activités autour de la nature, du jeu et de la thématique du camp. Les tarifs sont en fonction de la commune, quotient familial de la famille et du séjour de 48 € à 175 €. Les renseignements et inscriptions sont à faire auprès de l'ALSH.

Les 5 ans

L'ALSH Ti Ar Vugale a eu cinq ans début avril. La structure a déjà bien grandi : deux animatrices permanentes, 60 places en 2017, 8 animateurs permanents et 84 places en 2022 !

Pour célébrer l'anniversaire, les familles, élus, partenaires et animateurs étaient conviés le mercredi 6 avril pour un moment convivial autour d'un goûter, de jeux, d'activités et de photos. C'était l'occasion pour toutes et tous de découvrir et redécouvrir les

lieux, l'ambiance et les projets de l'ALSH.

En cinq ans, l'équipe d'animation a vraiment pris ses marques dans la structure. L'équipe technique de Plouédern s'est adaptée pour les réparations, achats, protocoles pour que le bâtiment soit toujours fonctionnel et accueillant pour les enfants. Merci à eux !

À cinq ans, un enfant comprend les règles sociales et il est prêt à donner, partager et recevoir en s'ouvrant en dehors du cocon familial. Ti Ar Vugale est au même stade : la structure s'ouvre aux animations de la commune de Plouédern mais travaille également de plus en plus avec les structures de la Communauté d'Agglomération dans le but de créer des projets plus conséquents et cohérents pour les besoins et envies des enfants et des familles.

Alors, bon anniversaire et pourvu que ça dure !

Pour tout renseignement ou inscription,
contacter Gwénaëlle Kérandel par téléphone ou par mail :
02 29 63 00 09 / 07 82 29 15 09 / plouedern@epal.asso.fr
Site internet : <https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>

L'accueil de loisirs est situé au 133, rue des Écoles à Plouédern

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN du 8 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le 25 février, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 21 - présents : 19 - votants : 20.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, CASU, QUÉDEC, MAREC-PRIGENT, NÉDÉLEC, NOWAK, TOURBOT, SÉNÉ, MAUBIAN, MINGANT, CORRE, PÉRON, GARAUULT, BROCHAIN, VIGOUROUX, CUEFF, LE CHENADEC, STERN, TANGUY.

Absents et excusés : MM. BLONS (pouvoir à Mme BROCHAIN), AVETAND

Secrétaire de séance : M. Éric GARAUULT.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du conseil municipal du 07 décembre 2021
2. Compte de gestion 2021
3. Compte administratif 2021
4. Affectation des résultats 2021
5. Vote des taux 2022 : fiscalité locale
6. Budget primitif 2022
7. Lancement des marchés : Voirie 2022, Sentier de l'Elorn, Aménagements cyclables VC4
8. Subventions aux associations
9. Subvention à l'amicale de loisirs : distribution du bulletin communal
10. Cotisation AMF
11. Demande de fonds de concours à la CAPLD
12. Demande de subvention pour les divers projets d'investissement de 2022
13. Application des 1607 heures
14. Gratification des stagiaires
15. Convention Emergence
16. Dénomination de rues
17. Régularisations cadastrales : Mestellan, Beg Avel
18. Questions diverses.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DÉCEMBRE 2021

Le procès-verbal du conseil municipal du 07 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2021

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle à l'assemblée qu'un compte de gestion est établi par budget par le Trésorier dans les 6 mois de la clôture de l'exercice. Ce compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Le compte de gestion de l'année 2021 de la Trésorerie concorde avec le compte administratif de 2021 de la commune.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021 de la commune.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Mme Michèle CASU, Adjointe au Maire, présente à l'assemblée le compte administratif 2021. En section de fonctionnement, les dépenses étant de 1.641.960,00 € et les recettes de 2.328.369,91 €, il en résulte un excédent de fonctionnement de 686.409,91 €. La section d'investissement présente des dépenses d'un montant de 909.011,06 € et des recettes de 960 934,91 € d'où un excédent de financement de 51.923,85 € pour l'exercice 2021 et un excédent cumulé de la section d'investissement de 575.150,57 €.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2021.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle à l'assemblée les résultats du compte administratif 2021 et fait la proposi-

tion de financer les investissements 2022, en affectant l'excédent de fonctionnement de 2021, d'un montant de 686.409,91 €, à la section d'investissement et en maintenant l'excédent cumulé de 575.150,57 € en section d'investissement.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise cette affectation des résultats.

VOTE DES TAUX 2022 : FISCALITÉ LOCALE

M. Bernard GOALEC, Maire, propose de maintenir les taux communaux appliqués en 2021 pour l'année 2022. Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve la proposition. Pour rappel : taxe foncière pour les propriétés bâties 28,38% et non bâties 32,81%.

BUDGET PRIMITIF 2022

M. Bernard GOALEC, Maire, présente à l'assemblée les propositions du budget préparées lors de la séance plénière du 21 février 2022. Le budget primitif 2022 s'équilibre en recettes et en dépenses à 2.209.233,20 € pour la section de fonctionnement et à 2.275.815,63 € pour la section d'investissement. L'élaboration de ce budget repose sur la maîtrise du budget de fonctionnement, sur des recettes de fonctionnement impactées par la baisse des dotations de l'Etat, sur une fiscalité inchangée, et sur la maîtrise de notre endettement par rapport aux investissements à venir. Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2022 présenté.

LANCEMENT DES MARCHÉS : VOIRIE 2022, SENTIER DE L'ÉLORN, AMÉNAGEMENTS CYCLABLES VC4

M. Mickael NÉDÉLEC, Adjoint à la Voirie, sollicite le Conseil Municipal pour autoriser le Maire à lancer les marchés d'appel d'offres pour les travaux suivants, voirie 2022, sentier de l'Elorn, aménagements cyclables sur la VC4. Il précise que les travaux qui feront l'objet d'un marché d'appel d'offres seront déterminés en fonction des crédits alloués au budget investissement 2022.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à lancer ces trois marchés.

SUBVENTION A L'AMICALE DE LOISIRS : DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

M. Pascal QUÉDEC, Adjoint aux Associations, rappelle à l'assemblée que la distribution du bulletin communal le « Kelou ar Vro » est assurée par l'Amicale de Loisirs de Plouédern depuis septembre 2005.

Le CONSEIL MUNICIPAL, avec deux abstentions (Mmes SÉNÉ et MAUBIAN, membres de l'association), décide de reconduire la subvention de 1.000 € pour l'année 2022.

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR L'ANNÉE 2022

M. Pascal QUÉDEC, Adjoint aux Associations, présente à l'assemblée les règles d'attribution des subventions et les travaux menés par la commission « associations »

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par vote avec abstention des membres du Conseil Muni-

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022							
ASSOCIATIONS	FORFAIT	MONTANT ADHERENTS	Proposition pour 2022	ASSOCIATIONS	FORFAIT	MONTANT ADHERENTS	Proposition pour 2022
Associations sportives avec compétition de Plouédern				Associations sportives extérieures à Plouédern			
F.C.P.P	230,00 €	1 386,00 €	1 616,00 €	Association elorn handball		263,50 €	264,00 €
Amicale cyclotouriste	230,00 €	211,00 €	441,00 €	Autres associations de Plouédern			
Tennis club	230,00 €	1 365,00 €	1 595,00 €	Comité des fêtes	1 500,00 €		1 500,00 €
Stéréderm GRS	230,00 €	2 185,00 €	2 415,00 €	UNC/UNCFN	230,00 €		230,00 €
Plouédern running club	230,00 €	141,00 €	371,00 €	Société de chasse	200,00 €		200,00 €
Thaï boxing club de l'élor	230,00 €	744,00 €	974,00 €	APEL St Ederm	200,00 €		200,00 €
Associations culturelles de Plouédern				Comité de jumelage	1 500,00 €		1 500,00 €
Trou de mémoire	200,00 €	206,15 €	407,00 €	Les étoiles de Plouédern (carnaval)	1 500,00 €		1 500,00 €
Sevenadur	200,00 €	116,25 €	317,00 €	Iroise rotor club	200,00 €		200,00 €
Jardin d'édern	200,00 €	24,80 €	225,00 €	AAPPMA de l'ELORN	200,00 €		200,00 €
Autres associations pour les jeunes et les anciens de Plouédern				Associations caritatives			
Amicale de loisirs	200,00 €	176,70 €	377,00 €	France Alzheimer	80,00 €		80,00 €
Les petites mains	200,00 €	271,25 €	472,00 €	Solidarite paysan	80,00 €		80,00 €
Associations caritatives majeures				Union d'enseignement complexe de kerdelune	80,00 €		80,00 €
Secours Populaire Landerneau	150,00 €		150,00 €	Enfance et partage	80,00 €		80,00 €
Secours Catholique Landerneau	150,00 €		150,00 €	Adapei 29	80,00 €		80,00 €
Croix Rouge Landerneau	150,00 €		150,00 €	TOTAL	8 910,00 €	7 090,65 €	16 004,00 €
Les restaurants du cœur	150,00 €		150,00 €				

cipal pour les associations dont ils sont membres du bureau : M. Nédélec et Mme Corre (pour les Etoiles de Plouédern), Mme Séné (pour le Comité de Jumelage) et Mme Tanguy (pour Elorn Handball), autorise le versement de ces subventions.

ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE : COTISATION ANNÉE 2022

M. Pascal QUÉDEC, Adjoint aux Associations, présente à l'assemblée la demande formulée par l'Association des Maires du Finistère sollicitant une cotisation de 1.016,06 € pour l'année 2022, correspondant à 0,337 € par habitant (sur la base de 3.015 habitants). LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à verser cette cotisation.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS DE LA CAPLD

M. Mickaël NÉDÉLEC, Adjoint à la voirie, informe le conseil municipal de la possibilité de solliciter la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas pour les travaux de voirie sur la route de la déchèterie. LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour cette demande de subvention au titre du fond de concours de la CAPLD.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2022

M. Mickaël NÉDÉLEC, Adjoint à la voirie, informe l'assemblée que certains travaux pourraient bénéficier de subventions Etat, Région, Département, Europe ou Intercommunales. LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter tous les services susceptibles de verser des subventions pour l'ensemble des projets communaux inscrits au budget d'investissement.

APPLICATION DES 1.607 HEURES

M. Bernard GOALEC, Maire, informe l'assemblée du contexte de la mise en place des 1607 h. La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a organisé la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607 heures.

M. Bernard GOALEC, Maire, propose à l'assemblée : **Fixation de la durée hebdomadaire de travail et dé-**

termination des cycles de travail

Dans le respect du cadre légal et réglementaire relatif au temps de travail, l'organisation des cycles de travail au sein des services de la commune de Plouédern est fixée comme suit :

En raison des besoins spécifiques des services techniques ou administratifs (conditions climatiques, horaires d'ouverture au public...) et des postes de chaque agent, on distinguera les différentes catégories suivantes :

- Les agents techniques rentrant dans un protocole ARTT à 39 h hebdomadaires bénéficieront de 23 jours de RTT
- Les agents techniques ou administratifs à temps complet (35 h)
- temps non complet

Dans le respect de toutes les conditions précédemment énumérées, chaque agent aura un planning qui lui permettra de réaliser ses heures sur l'année :

- Soit un planning à horaires fixes
- Soit un planning annualisé
- Soit un planning variable établi en collaboration avec les agents concernés et dont les horaires seront remis 3 semaines à l'avance

Journée de solidarité

Compte tenu de la durée hebdomadaire de travail choisie, la journée de solidarité afin d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées, sera instituée :

- Par la réduction du nombre de jours ARTT pour les agents qui entrent dans le cadre du protocole ARTT
- Par toute autre modalité permettant le travail de sept heures précédemment non travaillées, à l'exclusion des jours de congé annuel

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, adopte la proposition du Maire et les modalités ainsi présentées à compter du 1er juin 2022.

GRATIFICATION DES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle que des étudiants de l'enseignement supérieur peuvent être accueillis au sein de la commune pour effectuer un stage dans le cadre de leur cursus de formation. Il rappelle également que les stages ne peuvent pas avoir pour objet l'exécution d'une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent, de faire face à un accroissement tem-

poraire de l'activité de l'organisme d'accueil, d'occuper un emploi saisonnier ou de remplacer un agent en cas d'absence ou de suspension de son contrat de travail. Il rappelle également que, dans certaines conditions, la gratification des stagiaires est obligatoire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve l'instauration du versement d'une gratification aux stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans la commune dans les conditions suivantes :

- Lorsque la réglementation en vigueur impose le versement d'une gratification, la commune de Plouédern versera la gratification minimale imposée par la loi
- Lorsque la réglementation en vigueur n'impose pas le versement d'une gratification, le Maire pourra, selon la qualité des services rendus, décider du versement exceptionnel d'une gratification qui sera obligatoirement inférieure ou égale au montant minimal imposé par la loi.

CONVENTION ÉNER'GENCE

M. Bernard GOALEC, Maire, expose aux membres du conseil municipal le projet de convention avec Éner'gence et rappelle que cette agence locale de l'énergie et du climat propose un conseil en énergie partagé pour toutes les communes de moins de 15.000 habitants. L'idée de ce dispositif est d'aider les petites et moyennes collectivités à faire des économies d'énergie (électricité, carburants, combustibles) et d'eau, et de les accompagner dans leur démarche de maîtrise de l'énergie. L'assistance proposée est une mission d'accompagnement technique et méthodologique et non de maîtrise d'œuvre ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Pour bénéficier de l'assistance d'Éner'gence, la collectivité doit adhérer et verser une cotisation annuelle qui est de 1,27 € / an / habitant en 2022, soit 3 738.88 € (2 944 habitants) pour la commune de Plouédern.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve

cette adhésion à l'association Ener'gence à compter du 01/07/2022.

DÉNOMINATION DE RUE : LOTISSEMENT DE KERGOAT HUELLA

Mme Nathalie TOURBOT, Conseillère déléguée, expose au Conseil Municipal la proposition de dénomination de la commission communication pour la nouvelle rue qui sera créée dans le futur lotissement de Kergoat Huella. LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, valide la proposition et nomme la rue suivante comme « rue des Châtaigniers ».

RÉGULARISATION CADASTRALE : MESTELLAN

Mme Florence MAREC-PRIGENT, Adjointe à l'urbanisme, présente la demande de régularisation cadastrale de M. et Mme ORIOL, demeurant à Mestellan, qui proposent d'acheter, un délaissé communal de 2 m² environ au prix forfaitaire de 150 € TTC et de régler les frais de publication et de rédaction d'acte liés à la transaction.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, accepte la proposition de M. et Mme ORIOL.

RÉGULARISATION CADASTRALE : BEG AVEL

Mme Florence MAREC-PRIGENT, Adjointe à l'urbanisme, présente la demande de régularisation cadastrale des consorts LE GALL – LE GUEN qui proposent de céder gratuitement à la commune deux chemins d'accès à des propriétés privées, de laisser les frais d'acte à la charge de commune.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, accepte la proposition des consorts LE GALL – LE GUEN.

QUESTIONS DIVERSES

- Information du Conseil sur la mise en place d'une mutuelle santé pour les agents avant 2026
- Planning des élections 2022

- Elliott HUCHET CORNIC, 10 C lieu-dit Kerilis
- Daphné LE GOFF, 12 lieu-dit Le Trapic

Décès

- Joseph ROUSSEL, 2 lieu-dit Beauregard, 78 ans
- Monique COËNT née KERBRAT, 16 lieu-dit Le Cann, 74 ans
- Jean Louis LOISEL, 11 lotissement Kéranfloch, 74 ans
- Sébastien SERGENT, 1 lieu-dit Kériel, 35 ans
- Jean BLÉAS, 4 rue Vauban, 90 ans

Mariages

- M. Mickaël CAPO et Mme Emélie KERVELLA, 11 rue Park an Eol
- M. Lionel POLIN et Mme Tania VOGEELEER, 10 lotissement La Fontaine
- M. Laurent TANGUY et Mme Anne PÉRON, 2 rue des Écoles

URBANISME

Permis de construire accordés

- Mme MENOUX Stéphanie : démolition et construction d'un garage, 14 lieu-dit Kerhamon
- M. et Mme DAVIS Yoann et Laure : extension de l'habitation, 1 lieu-dit Kérislis
- M. HÔ-QUANG Alex et Mme LE GUELLEC Anaïs : extensions de l'habitation, 28 allée du Tromeur

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Tout projet d'aménagement, rénovation ou construction qui implique ment, menuiseries...) ou de la propriété (clôture, portail, abris, haies...) doit faire l'objet d'une déclaration en mairie. Le service Urbanisme vous informera sur les formalités à accomplir en fonction de la nature du projet : permis de construire ou simple déclaration préalable en Mairie.

Infos pratiques

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

La balayeuse passera sur les secteurs de Kergoat, du Bourg, de Pont ar Bled et de Kerhamon.

- Jeudi 12 mai 2022
- Jeudi 23 juin 2022

Il vous est demandé de bien vouloir stationner vos véhicules hors chaussée en privilégiant le stationnement à l'intérieur de vos propriétés.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS ET AUX NOUVELLES ENTREPRISES

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Les nouvelles entreprises sont également invitées à se présenter en mairie.

RECENSEMENT DES JEUNES

RCO : Recensement Citoyen Obligatoire

Modalités de recensement des françaises et des français nés aux mois de mai et de juin 2006. Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et de leur carte d'identité.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Maiwenn PÉDEL, 24 rue Gallina
- Lia BROCHADO, 24 résidence de Kergoat
- Louane MULLER, 14 rue Gallina

Amicale de Loisirs



Suite à notre assemblée générale du 29 janvier, voici le nouveau Conseil d'administration :
Evelyne Divo ayant donné sa démission, Jean-Yves Castrec est le nouveau président.

- Secrétaire : Marie-Pierre Abjean
- Secrétaire-adjointe : Monique Méar
- Trésorier : Jean Kernéis
- Trésorier-adjoint : Raymond Riou
- Membres : Marie-Renée Castrec, Madeleine Gouriou, André Marrec et Marie-Louise Quéran.

Gym Plouédern

Notre club de gym vient de changer de nom. Il devient "Gym PLOUEDERN". Il accueille femmes et hommes pour des cours de gym dispensés par 3 animateurs, les lundi, mardi et jeudi. Trois disciplines sont proposées :

- Renforcement musculaire
- Yoga de Gasquet
- Gym semi-tonique Pilates

Notre assemblée générale aura lieu jeudi 23 juin 2022 à 19 h 30 à la salle multi-activités et les futurs membres seront les bienvenus.

Vous aurez également l'occasion de nous rencontrer au carrefour des associations de Plouédern en septembre.

Contact : gymfeminineplouedern@gmail.com



Comité des Fêtes

- **Un thé dansant** sera organisé le dimanche 1^{er} mai à 14 h à la salle Steredenn, animé par Romance bleue.
- **Les traditionnelles fêtes de la Pentecôte** se dérouleront du 4 au 6 juin sur l'ensemble Steredenn en raison des travaux sur la place du bourg.
- Une fête foraine sera présente pendant les trois jours.
- Le samedi 4 juin : repas moules frites avec soirée DJ. 12 € le repas avec l'entrée offerte, 4 € l'entrée sans repas.
- Le lundi 6 juin, un concours de pétanque en quatre parties aura lieu au complexe sportif (jet du bouchon à 14 h, fin du concours à 19 h).

Le Comité des Fêtes se réserve le droit de modifier ses programmes en fonction de l'état sanitaire (COVID 19).

Réservations pour le repas par mail : comitedesfetesplouedern@gmail.com

Amicale Cyclotouriste

Le dimanche 6 mars : de bonnes retrouvailles pour la randonnée Cyclo et Marche, les 134 marcheurs et 147 cyclos n'ont pas boudé leur plaisir pour la reprise de leurs activités sportives.

Beaucoup d'envie chez les cyclos et le plaisir de rouler aux côtés des autres clubs voisins...

Par rapport à la saison 2021, « les courses cyclisme Fsgt » ont redémarré en remerciant au passage les organisateurs et bénévoles.



Podium de la course de Bourg-blanc du dimanche 20 mars avec une très belle 3^e place de Nicolas Sergent en catégorie 4/5

Au mois d'avril, belle participation des cyclos de Plouédern aux randonnées voisines de Plouneventer et de St-Thonan.

Nos dates à retenir :

- Dimanche 1^{er} mai : rassemblement départemental Fsgt Marche et cyclo, Locmaria-Plouzané
- Dimanche 8 mai : rando des Pompiers, Brest (Mucoviscidose)
- Dimanche 15 mai vers 13 h 30, le passage des coureurs du Tro-Bro-Leon sur la commune (Ribin tranchées, Kergoat, le bourg et Ribin chemin des crêtes)
- Jeudi 26 mai : challenge de la Fosse aux Loups
- Du 3 au 6 juin : participation au Tour de Bretagne Fsgt, Fouesnant
- Samedi 4 juin : la Ty-zeff, Brest
- Semaine 25 en Ariège, à 4,5 km de St-Jean du Falga, commune jumelée avec Plouédern : participation à l'Ariégeoise.

Autres projets :

Samedi 2 juillet : circuit de l'étape du Tour de France du 26/06/21 et pot mi-saison en soirée.

Fin d'été : projet d'une semaine en Corse.

Voir les circuits vélo sur notre site : amicalecycloplouedern.fr

Sevenadur d'an Oll

L'association Sevenadur d'an Oll et la chorale de la Côte des Légendes de Lesneven donnent un concert le dimanche 19 juin à 16 h à l'église de Plouédern.

APEL École St Edern

Dimanche 15 mai, à la salle Steredenn, l'APEL organise une Foire à tout de 9 h à 17 h (jardinage, maison, grenier, chambre, bricolage).

Buvette et restauration sur place.

3 € le mètre linéaire. Entrée 1 € (gratuit – de 12 ans)

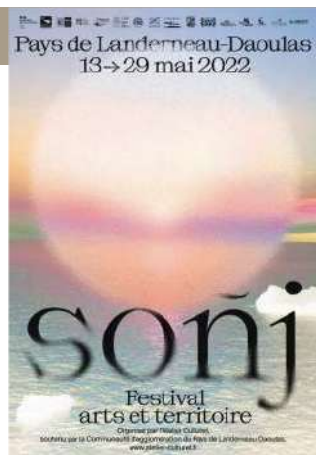
Réservations par téléphone : 06 74 54 73 86 ou au 06 21 97 23 42

Festival Soñj

Le festival Soñj – Arts et territoire, organisé par l'Atelier culturel et soutenu par la CAPLD, se déroulera au printemps, du 13 au 29 mai 2022.

Créer un dialogue entre art et patrimoine, qu'il soit bâti, naturel ou immatériel, tel est l'enjeu de ce temps fort sur le territoire du Pays de Landerneau-Daoulas.

Soñj est une invitation aux artistes à investir un ensemble de sites répartis sur huit communes du Pays de Landerneau-Daoulas.



À Plouédern

- **Jezy Knez (Guillaume Jezy et Jérémy Knez), du 13 au 29 mai aux Tranchées à Kergoat.**

Le duo d'artistes JEZY KNEZ fabrique à la main des sculptures, des installations et des architectures. Construits la plupart du temps en bois brut, leurs édifices se greffent à l'existant à la manière d'un collage fantomatique et atemporel. Les deux artistes investissent les tranchées d'entraînement, attentifs à l'usage actuel du site qui relève de l'aire de jeux plutôt que de la guerre, tout en explorant, notamment, les films de genre consacrés à la Première Guerre mondiale.

Ces tranchées, aujourd'hui valorisées, ont été le lieu d'entraînement des soldats casernés à Landerneau pendant la première guerre mondiale.

- **Cirque Inxtremiste, Damoclès, vendredi 27 mai à 19 h 30 à l'école Saint-Edern, 155 rue des Écoles.**

Fondée par Yann Ecauvre, Inxtremiste conçoit des spectacles au croisement de la danse, du cirque, de l'art de rue et de la musique, tout en bouleversant les codes respectifs de chaque domaine. Le spectacle Damoclès est une œuvre participative. Elle offre au public la possibilité de construire collectivement un assemblage en bois.

Instagram : @festival_sonj / Facebook : @festivalsonj /
Contacts : sonj@atelier-culturel.fr

Théâtre Trou de Mémoire

Les 5 et 6 mars derniers, nous avons été heureux de jouer devant un public nombreux et chaleureux. Merci à vous d'être venus nous applaudir. Vous qui lisez notre article et qui n'avez pu venir, il reste une date, le 7 mai à Gouesnou à la salle Quéffelec.

Vous, qui aimez le théâtre, venez soutenir notre troupe "jeunes", ils se produiront le 8 mai à 15 h 30 à la salle Steredenn, la cause retenue est le refuge animalier à Landerneau.



La troupe de jeunes (manque Yaelle sur la photo)

Le Tri Porteur



L'atelier trapiho et pots en macramé du 26 février dernier. Les participantes préparent les bobines avant tissage.

Le Tri Porteur s'anime !

Après un lancement au mois de mars et d'avril des Créateliers, nous continuons en mai et juin à proposer des ateliers visant à utiliser des objets trouvés au sein de la recyclerie et de les transformer/moderniser.

Tous ces ateliers ont vocation à apprendre, créer, consommer de façon plus juste et à détourner les objets pour leur donner une seconde vie.

Informations et inscriptions aux ateliers par mail à l'adresse : animation@letripporteur.bzh

Tous les ateliers sont à prix libre !

Mois de mai

- Le jeudi 05 mai : fabrication de sacs réutilisables à légumes, vrac ou pains
- Le mercredi 11 mai : restauration de chaises
- Le samedi 14 mai : mon jardin d'aromatiques d'intérieur
- Le mercredi 18 mai : décoration : fleurs en matériaux de récup pour agrémenter un vase

Mois de juin

- Le mercredi 1^{er} juin : atelier réparation de vélo
- Le vendredi 10 juin : atelier couture : besace en cravates
- Le jeudi 16 juin : fabrication de lampes
- Le samedi 25 juin : café/thé échange à thème « Se diriger progressivement vers la consommation raisonnée : le seconde-main ».

Pour les horaires précis, ou les ateliers qui s'ajouteraient tardivement, merci de vous tourner vers le site internet du Tri Porteur ou les réseaux Facebook et Instagram (coordonnées en page 15).

Correspondants presse :

Le Télégramme :

Laurence DUBEAU - 06 89 68 15 29
dubeau.laurence@gmail.com

Ouest France : Martine MEUDEC - 06 32 75 90 36
martine.meudec-senant@hotmail.com

« Pour faire paraître une annonce de manifestation ou de réunion sur Ouest France en décidant de la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître, pensez à vous connecter sur www.infolocale.fr : vous saisissez votre information et la date de parution, c'est gratuit ».

Les conseils de Jardin'Edern

DES FLEURS POUR LA BIODIVERSITÉ

Chaque propriétaire de jardin peut favoriser la biodiversité chez lui et autour de lui. C'est simple et ça rajoute de la vie et des couleurs, des parfums. En cette période difficile, ça peut être aussi un vrai vaccin contre la morosité ambiante et une contribution efficace contre la perte de biodiversité.

Si on n'a ni le temps ni la main verte pour entretenir un joli parterre d'annuelles, on peut réserver un petit coin ou une bande pour semer un mélange de fleurs mellifères qui vont attirer les abeilles et les bourdons pollinisateurs. Planter cette bande fleurie ne nécessite qu'un travail superficiel du sol débarrassé des herbes supplémentaires. On peut aussi opter pour des plantes spécifiques telles que la phacélie ou la bourrache.

On trouve dans le commerce des petits sachets de mélanges de semences diversifiées. Invitez les enfants à préparer le sol avec vous. Griffier la terre, semer, tasser et arroser comme pour une pelouse. Puis laisser faire la nature. Cette petite bande fleurie va stimuler la venue de papillons et autres insectes puis d'oiseaux divers. Si plusieurs personnes s'y mettent chaque année dans un quartier cela permettra de créer un maillage amenant à pérenniser ce regain de biodiversité. A vous de jouer.

Prochain atelier participatif Jardin'Edern : le samedi 7 mai de 10 h à 12 h, rendez-vous au jardin de la bibliothèque puis déplacement sur le site de la visite, **inscriptions : jardinedern@orange.fr**

- **le dimanche 15 mai** : participation à la matinée « ramassage des déchets » organisée par le PRC (Plouedern Running Club).
- **le jeudi 26 mai** de 9 h à 10 h 30 : sortie ornithologie.

Diction breton

« kant bro, kant giz ».

Cent pays, cent modes (ou costumes). C'est la diversité qui fait la richesse.

Maison Pour Tous

Cet été, le dispositif Vac'Ados (11-17 ans) sera effectif pendant 5 semaines du 11 au 29 juillet 2022 et du 16 au 26 août 2022.

Le programme sera disponible à partir du 7 juin 2022 soit sur notre site internet www.mptlanderneau.org, soit dans les mairies de Plouédern et Trémaouézan. Les inscriptions auront lieu à la mairie de Plouédern le vendredi 17 juin 2022 de 17 h à 18 h et ensuite à la MPT/CS de Landerneau. Des navettes récupèrent les jeunes sur les communes pour chacune des activités.

Cet été, le secteur jeunesse de la MPT/CS propose 6 séjours pour les jeunes (programme complet sur le site de la commune).

L'équipe d'animation anime également tout l'été les jardins de la Palud à Landerneau par le biais de différentes activités.

Des temps forts vont également rythmer l'été sur le « parc s'anime » ... soirée mousse, ciné plein air, laser-tag... Rdv du 7 juillet 2022 au 27 août 2022.

Pour les jeunes à la recherche de jobs d'été... les guides 2022 sont arrivés au PIJ de la MPT/CS de Landerneau, des conseils, des contacts, des bons plans...

- **Dimanche 1^{er} mai** : **Thé dansant**, complexe Steredenn, organisé par le Comité des Fêtes
- **Jeudi 5 mai** : **Café rencontres « Maintenir une communication avec ses proches »**, salle de la bibliothèque, organisé par le Café des aidants
- **Atelier de concertation « J'imagine le bourg »**, à 18 h, complexe Steredenn, organisé par la Mairie
- **Samedi 7 mai** : **Collecte de journaux**, portail de l'école maternelle, organisée par l'APEL de l'école St Edern
- **Atelier participatif sur la biodiversité**, rendez-vous à la bibliothèque, organisé par Jardin'Edern
- **Dimanche 8 mai** : **Spectacle théâtre enfants**, complexe Steredenn, organisé par Trou de Mémoire
- **Cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945**, monument aux morts, organisée par l'UNC
- **Du 13 au 29 mai** : **Festival Soñj, Pays de Landerneau Daoulas**
- **Dimanche 15 mai** : **Foire à tout**, complexe Steredenn, organisée par l'APEL
- **Passage du Tro Bro Leon sur la commune**
- **Ramassage des déchets**, organisé par le PRC avec la participation de Jardin'Edern
- **Samedi 21 mai** : **Concert Fête de la Bretagne**, complexe Steredenn, organisé par la Mairie et la bibliothèque
- **Jeudi 26 mai** : **Sortie ornithologie**, organisée par Jardin'Edern
- **Samedi 28 mai** : **Soirée festive avec les St Jeantais**, complexe Steredenn, organisée par le Comité de Jumelage, ouvert à tous
- **Samedi 4 juin** : **Collecte de journaux**, portail de l'école maternelle, organisée par l'APEL de l'école St Edern
- **Week-end du 4 au 6 juin** : **Fête de la Pentecôte**, complexe Steredenn, organisée par le Comité des Fêtes
- **Lundi 6 juin** : **Concours de pétanque**, complexe sportif, organisé par le Comité des Fêtes
- **Dimanches 12 et 19 juin** : **Élections législatives**, salles Neptune et Orion
- **Dimanche 19 juin** : **Concert**, église de Plouédern, organisé par Sevenadur d'an Oll
- **Samedi 25 juin** : **Gala de GRS**, salle de sports, organisé par la GR Plouédern
- **Dimanche 3 juillet** : **Fête « Plouédern à pied et à vélo »**, organisée par la Mairie et les associations
- **Week-end du 23 et 24 juillet** : **Fête du monde agricole**, complexe Steredenn, organisée par le Comité des Fêtes

Association à l'honneur



LES ÉTOILES DE PLOUÉDERN

Une centaine de Plouédernéens défilent au carnaval de la Lune étoilée

V. Z



Après 2 reports, quel bonheur de participer à la 6^e édition du carnaval de la Lune étoilée. Édition qui devait avoir lieu en 2020 puis reportée en 2021.

L'association « Les Étoiles de Plouédern » était fin prête en 2020 mais la crise sanitaire en a décidé autrement.

La sortie du char en 2021 pour le Tour de France était un petit tour d'échauffement avant l'édition 2022.

Ce sont des bénévoles encore plus motivés qui ont repris les travaux au début de cette année, pour don-



ner au char ses couleurs chatoyantes et terminer la confection des costumes tous aussi étincelants.

Le samedi 26 mars, le char faisait sa première sortie dans le bourg de Plouédern afin d'être présenté aux habitants. Et, c'est sous un soleil radieux que nous les avons vus venir nombreux admirer le char et les costumes ainsi que les chorégraphies. La vente de crêpes et de boissons a eu beaucoup de succès.



Puis est venu le grand week-end tant attendu :

- Le vendredi 1^{er} avril a eu lieu **le défilé des enfants**.
- Le samedi 2 avril au soir se déroulait **l'élection de Miss et Mister** sous le chapiteau à Landerneau, une belle ambiance et une prestation très remarquée de nos représentants.
- Puis sous le soleil, pour le jour tant attendu, **la grande parade des chars** du territoire a démarré sur un parcours rallongé de presque 1 km.

Cette édition a tenu toutes ses promesses par l'engouement des bénévoles, par le nombre de spectateurs, par la qualité des chars et par l'ambiance conviviale qui a régné pendant tout le week-end.

Nous avons mis du bonheur et des étoiles dans les yeux des spectateurs venus très nombreux. Les couleurs du Taj Mahal, des costumes et les chorégraphies ont enchanté le public.

Une édition réussie qui nous stimule pour le prochain carnaval.

RENDEZ-VOUS EN 2024 pour une nouvelle aventure...

Le budget communal

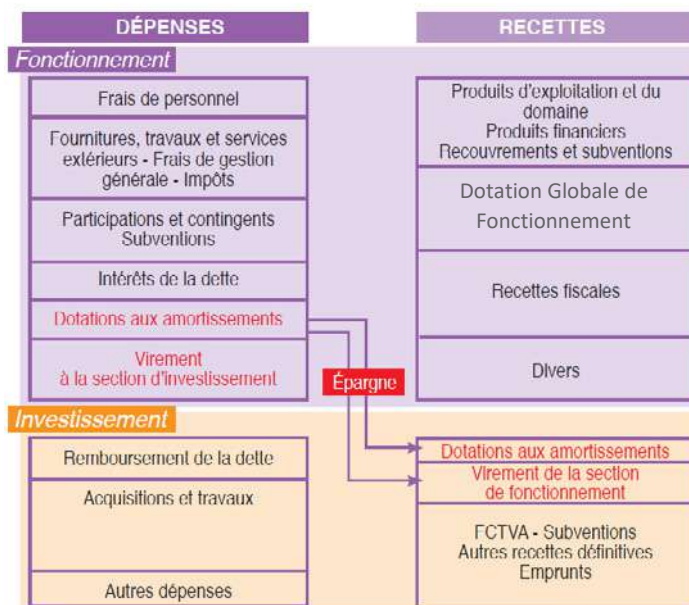
Comment se construit le budget communal ?

Acte fondamental de la gestion communale, le budget est le reflet des choix engagés par la municipalité et des moyens qu'elle se donne pour en permettre la réalisation.

La structure d'un budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement pour les dépenses et recettes courantes et la section d'investissement pour les dépenses et recettes liées aux projets d'investissement de la commune.

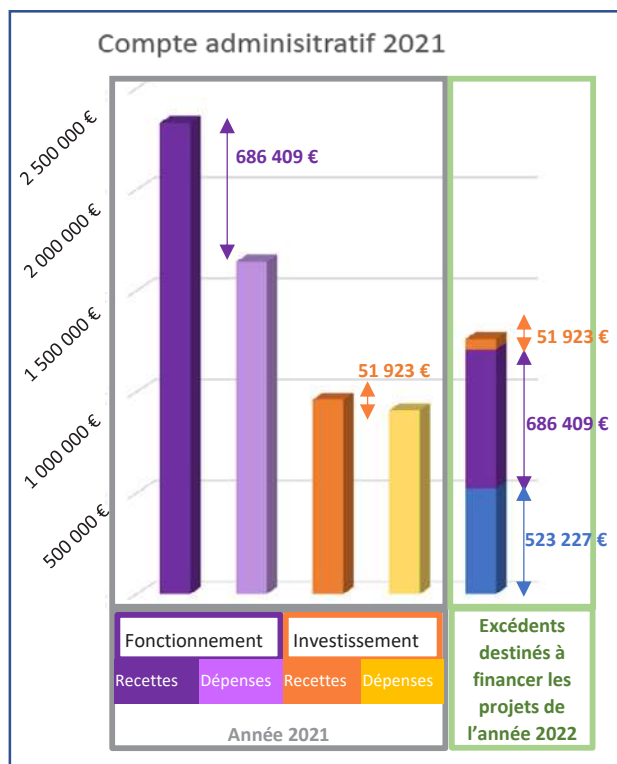
L'excédent de la section de fonctionnement (la différence entre recettes et dépenses de fonctionnement) permet de financer les travaux d'investissement de la commune.

Le conseil municipal réuni le 8 mars dernier a adopté le compte administratif 2021 qui retrace l'intégralité des dépenses et recettes pour l'année 2021 et a également adopté le budget primitif 2022 qui, quant à lui, estime sincèrement les dépenses et les recettes pour l'année 2022.



Le compte administratif 2021

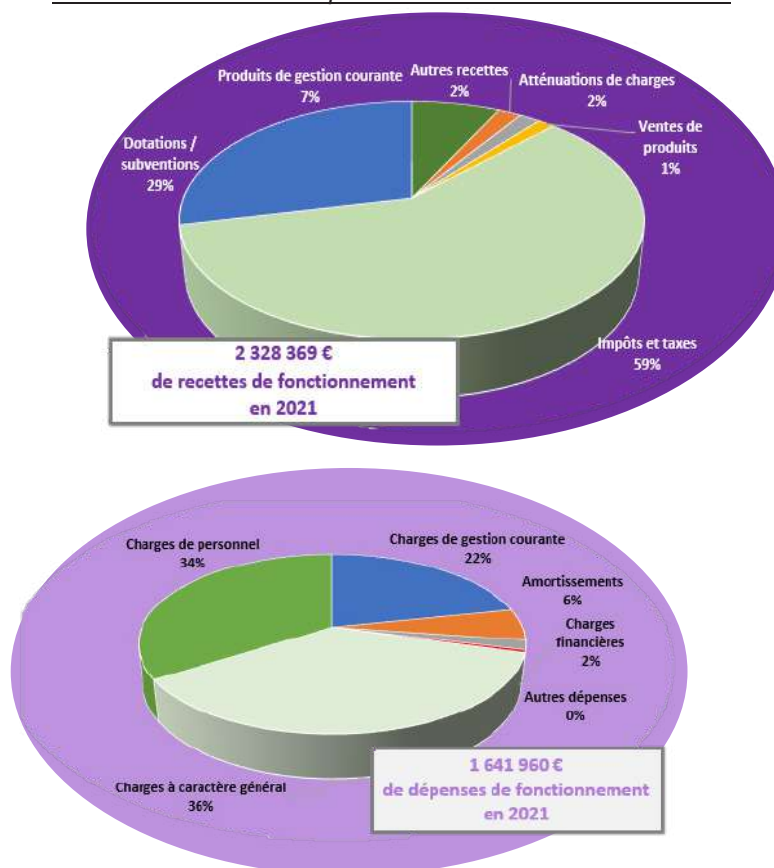
Bilan général de 2021 :



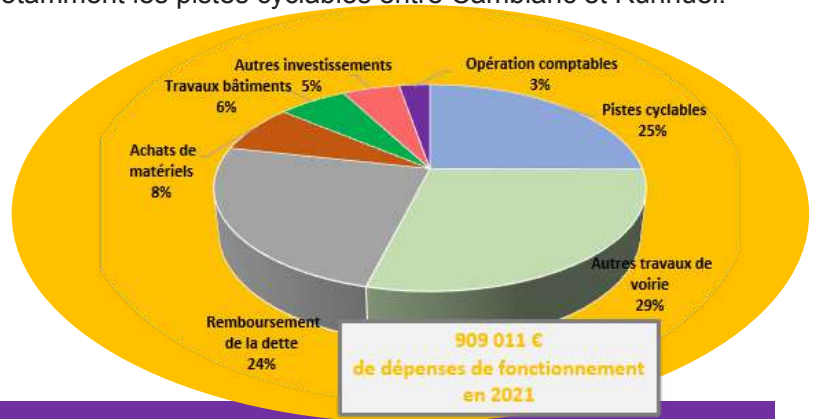
L'exercice 2021 dégage un **excédent de la section de fonctionnement** de **686 409 €**, un résultat équivalent à celui déjà réalisé en 2020 (661 450 €).

S'agissant de la **section investissement**, **l'excédent 2021** s'élève à **51 923 €**. L'excédent cumulé à fin 2021 de la section investissement passe donc à **575 150 €** à la fin 2020 avec le report de **523 227 € d'excédent cumulé à fin 2020**.

Détail des recettes et dépenses de fonctionnement de 2021



La crise sanitaire de la covid19 a retardé certains investissements prévus en 2021. La commune a cependant pu avancer sur les travaux de voirie notamment les pistes cyclables entre Camblanc et Runhuel.



Le budget primitif 2022

L'équipe municipale a décidé de construire le budget 2022 selon les grands axes suivants

AXE 1 : Un budget de fonctionnement équilibré et maîtrisé :

Recettes : 2 209 233 € stabilité des charges de personnel et des charges à caractère général

Dépenses : 2 209 233 € dont 391 933 € d'excédent de fonctionnement estimé sur 2022 destinés à financer les projets d'investissements de 2022.

AXE 2 : Un budget d'investissements volontaristes et tourné vers le futur :

Dépenses : 2 275 815 € dont 200 000 € de remboursement de la dette.

Investissements à venir :

- Pistes cyclables le long de la RD 29 (Runhuel / Landerneau)
- Aménagements du sentier de l'Elorn
- Travaux de voirie (entretien et améliorations)
- Pistes cyclables sur la VC 4
- Réfection route de la déchèterie
- Local commercial : ancien Studio 211

AXE 3 : Aucune augmentation des taux d'imposition en 2022 :

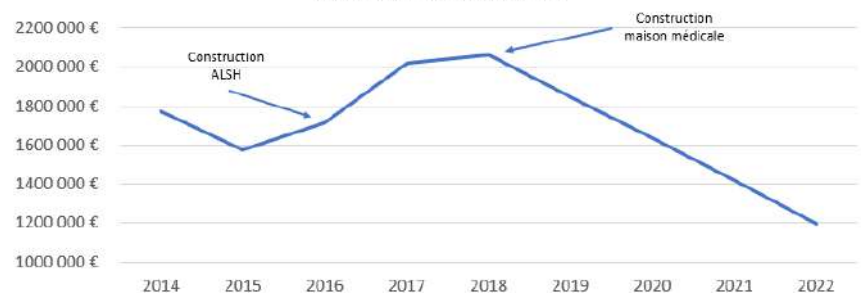
	2022	2021					
		Plouédern	Moyenne sur le Finistère	Moyenne sur la France	Moyenne pour les communes de la même taille que Plouédern	Moyenne des communes de la CAPLD	Taux le plus bas sur la CAPLD
Taxe foncière sur les propriétés bâties	28.38 %	28.38 %	37.73 %	39.00 %	33.64 %	33.74 %	28.38 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	32.81 %	32.81 %	46.34 %	49.79 %	48.95 %	38.64 %	29.52 %

AXE 4 : Désendettement de la commune

En 2022, comme depuis 2018, la commune ne prévoit pas de recourir à l'emprunt pour financer ses projets.

En 2021 la capacité de désendettement de la commune avoisinait les 2 ans.

Encours de la dette



La Communauté d'Agglomération au service d'aide aux usages du numérique



*Vous avez besoin de trouver
le bon formulaire à imprimer
sur un site internet ?*

D'effectuer une demande en ligne ?

D'écrire un courrier sur votre ordinateur ?

Autant de démarches qui demandent une certaine pratique et connaissance que tout un chacun n'a pas forcément. Et pourtant, la dématérialisation est dans l'air du temps !

Pour lutter contre cette fracture numérique, la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas a créé un nouveau service le 9 novembre dernier et missionné Christopher Dewaeghemaecker à la Maison des Services Publics de Landerneau. Ce recrutement est permis par le dispositif national « Conseiller numérique France Services », l'Etat aidant financièrement les collectivités, pendant deux ans, dans le déploiement de 4000 agents dans toute la France.



Jean-Luc Le Saux, vice-président de la Communauté d'agglomération, avec Christopher Dewaeghemaecker

Christopher a travaillé de nombreuses années dans la vente d'équipement multimédia et a obtenu une partie du titre de Responsable d'Espace de Médiation Numérique.

Conseiller numérique : deux permanences les mardis et jeudis

Jusqu'à présent, dans le cadre de ses missions de conseiller numérique, il assurait une permanence tous les mardis, de 13 h 30 à 17 h 00, à la MSAP. Un accompagnement individuel sur rendez-vous pour aborder certains thèmes, comme les démarches administratives dématérialisées, notamment celles sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ants.gouv.fr), ou l'initiation à l'utilisation d'un appareil numérique. Depuis son arrivée, Christopher Dewaeghemaecker a ainsi aidé beaucoup de personnes, surtout pour des cartes grises et renouvellement de papiers d'identité. Et le planning de ses rendez-vous se remplit vite !

Face à la demande croissante de la part des usagers, un second créneau est lancé depuis le 24 janvier dernier : le jeudi, de 13 h 30 à 17 h 00, dans les mêmes conditions.

Comment prendre rendez-vous ?

Il suffit de demander un rendez-vous auprès du conseiller numérique en appelant l'accueil de la CAPLD au 02 98 21 37 67. Vous serez ensuite rappelé sous 48h pour affiner votre demande précise et fixer le rendez-vous avec le conseiller. La durée d'une séance, prévue sur environ 45 minutes, dépendra de votre niveau d'autonomie numérique.

Un nouvel Espace Public Numérique (EPN) à la MSP

Pour développer ce service d'aide numérique au grand public, la Communauté d'agglomération va proposer un Espace Public Numérique dans le hall d'accueil de la Maison des Services Publics. Trois ordinateurs fixes sont mis à disposition de tous, avec accès sécurisé, en autonomie ou accompagné par le conseiller numérique. Ces postes permettront les démarches en ligne et recherches variées pour répondre au mieux aux besoins du quotidien, et pourront également servir aux usagers des différents opérateurs du bâtiment.

A terme, cet espace sera aussi équipé d'une imprimante et d'une tablette numérique.

L'Espace Public Numérique est ouvert le mardi, mercredi et jeudi, de 9 h 00 à midi et de 13 h 30 à 17 h 00.

**Demande de rendez-vous auprès du conseiller numérique au 02 98 21 37 67.
Permanences à la Maison des Services Publics (MSP),
59 rue de Brest.**

PRATIQUE

DÉFIBRILLATEURS

Trois défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1^{er} est installé dans le **hall extérieur de la mairie**, le 2^e dans le **hall extérieur de la salle Steredenn** et un 3^e est installé au **stade de foot de Kéruguel, au niveau de l'abri bois** attenant au vestiaire.

ALSH TI AR VUGALE

L'accueil de loisirs est organisé et animé par l'association EPAL. Il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Le prix de la journée est calculé selon le quotient familial.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Gwénaëlle Kérandel par téléphone ou par mail : 02 29 63 00 09 / 07 82 29 15 09 / plouedern@epal.asso.fr – Site internet : <https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>

L'accueil de loisirs est situé au 133, rue des Écoles à Plouédern

Le RPE (Relais Petite Enfance)

56, rue Hervé de Guébriant - Landerneau
Tél. : 02 98 43 63 97 ou mail : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr
<http://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco>

MAISON DE L'ENFANCE « Ti Labousig »

Responsable d'établissement : Magali LE CALVEZ
Pour les inscriptions pour les accueils en halte-garderie se présenter directement à la crèche, place de la Mairie.
<https://inscription.creche-attitude.fr/>
Tél. : 09 65 37 20 04

PERMANENCES AMADEUS

Le mardi matin de 9 h à 11 h 45 à la Mairie de Plouédern,
Tél. : 02 98 20 97 66
Landerneau : 2 rue Amédée Belhommet,
Tél. : 02 98 21 06 72

CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

Pour tout problème d'accès aux droits administratif ou social, contactez le Centre Départemental d'Action Sociale au 02 98 85 95 36 (ou 38). Par ailleurs, une assistante sociale peut vous recevoir sur rendez-vous le mardi matin au C.D.A.S. 20, rue Amédée Belhommet à Landerneau.
Contact : 02 98 85 95 57

DÉCHETTERIE (ZAE Saint Eloi)

Tél. : 02 98 85 19 50
Horaires d'été (01/03 au 31/10) du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Fermeture les dimanches et jours fériés
Déchets verts : accès libre - Un box recyclerie « Le Tri Porteur » y est à votre disposition.

RECYCLERIE LE TRI PORTEUR

ZI Saint Eloi – 11 rue des Glénan
29800 PLOUEDERN
Tel : 06 06 41 39 48
Courriel: contact@letriporteur.bzh
Facebook: <https://www.facebook.com/recyclerieletriporteur>
Site officiel : <https://le-tri-porteur.wixsite.com/letriporteur>
Espace de vente ouvert le mercredi de 14 h 00 à 16 h 30 et le samedi de 10 h 00 à 16 h 30.
Dépôts des dons possibles le mercredi 10 h 00-12 h 00 / 14 h 00-16 h 30 et le samedi de 10 h 00 à 16 h 30.

CAPLD : service environnement (ordures ménagères)

Tél. : 02 98 21 34 49

EAU DU PONANT

Par téléphone : 02 29 00 78 78 (tarif appel local)
8 h 30 - 12 h 15 et 13 h 15 - 17 h 30 (sauf le lundi 17 h)
Pour les urgences uniquement : contacter ce même numéro (24h/24h)
Point d'accueil : Station d'épuration, 20 allée du Bois Noir, Landerneau

TRÉSOR PUBLIC

59, rue de Brest, Landerneau
Sans rendez-vous : tous les matins du lundi au vendredi de 08 h 30 à 11 h 30,
Uniquement sur rendez-vous : les après-midis des lundi, mardi et jeudi,
Fermeture de l'accès au public les après-midis des mercredi et vendredi.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme LE GUEN Marie-Françoise, conciliateur de justice
Permanence : Mairie de Landerneau
Le jeudi sur rdv, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. : 06 81 89 62 40, marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

PAROISSE ABER-MORBIC

Le prêtre de l'ensemble paroissial : 11, rue Traverse des Boucheries, Landerneau. Tél. : 02 98 85 03 20

La messe sera toujours le 2^e et 4^e dimanche de chaque mois, à 11 h 00.

Les dates des messes pour l'ensemble paroissial Aber Morbic :

- Dimanche 8 mai à Plouédern
- Dimanche 22 mai à Trémaouézan
- Jeudi 26 mai (Ascension) à La Roche Maurice à 10 h 30
- Dimanche 12 juin, Pardon de Rumengol à 10 h 30
- Dimanche 26 juin à Plouédern

Pour la Pentecôte, les informations seront dans le porche de l'église.

Les équipes de caté de La Roche-Maurice, Plouédern et Trémaouézan vous invitent (enfants, parents, grands-parents, amis...) à leur fête du caté, le samedi 11 juin, de 10 h 00 à 16 h 00 à la salle communale de Trémaouézan.
Au programme : jeu de piste, chants, temps d'échanges, partage des réalisations de l'année...Pensez apporter un pique-nique ! NB : pour un covoiturage, rendez-vous à 9 h 45, devant l'église, à La Roche comme à Plouédern.

Vous souhaitez recevoir le bulletin « infos de la paroisse », merci de transmettre votre mail à Nathalie, secrétaire, adresse mail : secretaire.paroisse.landerneau@gmail.com

GENDARMERIE DE LANDERNEAU

14 rue Henri Dunant, 29800 Landerneau
Tel : 02 98 85 00 82

COLLECTE DONS DU SANG

- Lundi 16 mai de 14 h 30 à 19 h 00
- Mardi 17 mai de 12 h 00 à 16 h 30
- Mercredi 18 et jeudi 19 mai de 8 h 15 à 12 h 45

La collecte a lieu à la salle Saint Ernel à Landerneau.

La prise de RDV est nécessaire sur mon-rdv-dondesang.efs.fr

NOUVELLE ENTREPRISE

BENEFIQ'HABITAT

M. Pierre SANNIER
Charpente, menuiserie et couverture
6 Kéravéloc, Plouédern - Tel : 07 83 19 59 09
benefiq.habitat@gmail.com





Passion et création, des éphémères bien vivaces à Plouédern

Il est parfois des plantes qui vous suivent et qui deviennent rapidement fondamentales. Dans mon cas, il s'agit de l'hémérocalle. Je suis Guénolé Savina et cela fait une quinzaine d'années que le jardin est né à Keriell, amoureux des plantes en général, ce sont selon moi les plantes vivaces qui forment la pierre angulaire de tout jardin car leur cycle de vie marque les jours et les saisons.

Le jardin est donc composé de nombreuses plantes, arbres, arbustes, bulbeuses... Des fleurs pour chaque saison. Bien que l'inspiration japonaise demande des tailles suivies, les massifs variés à l'anglaise permettent une interprétation plus libre de la botanique avec une part belle aux plantes herbacées. À ce titre, l'hémérocalle est une plante généreuse que l'on adopte facilement et qui existe dans une telle richesse de formes, de tailles et de coloris qu'il y en a une pour chaque espace paysagé, du petit jardin méticuleux jusqu'au parc aux allures plus naturelles.

Cette plante que je cultive au 6 Keriell est une éphémère, chaque fleur dure une journée mais la floraison d'une plante dure plusieurs semaines de juin à août. Des hémérocalle, nous en avons tous croisé dans les vieux jardins, souvent orange. La collection du Jardin Keriell compte près d'un millier de variétés et plusieurs centaines de semis. En effet, je me suis vite intéressé à l'hybridation et la création de nouvelles plantes. Pourquoi ne pas essayer de créer des variantes aux coloris différents ? C'est à ce moment que les règles de génétiques s'imposent et il faut bien souvent revoir sa copie pour essayer de faire ressortir un peu de rose ici, une gorge verte par là ou encore une forme plus ronde et une texture plus épaisse. Il se passe à peine deux ans entre le moment où vous posez le pollen d'une fleur père sur le pistil d'une fleur mère et celui où les semis qui en résultent fleurissent. Vient alors le temps d'une analyse plus précise des caractéristiques de chaque

plante en vue de créer des individus combinant des coloris inédits ou des formes plus ou moins ouvertes, rondes, étoilées...

Chaque année est donc rythmée par le semis des graines en fin d'hiver et le repiquage des plants. Puis vient le temps de l'observation des premières fleurs des semis de l'année passée, la sélection des plantes pendant 2 à 3 ans et enfin le tri et l'arrachage des plantes de quatre à cinq ans pour faire de la place pour les semis juste prêts... Il faut aussi penser au futur et donc réaliser les croisements en été puis récolter les graines après six semaines de maturation. Vient ensuite le temps de l'essai au jardin puis la division et l'enregistrement éventuel si la variété mérite la diffusion. Le nom des plantes que j'enregistre est très varié. Très prisée dans toute l'Europe, aux USA et au Canada. C'est d'ailleurs au Québec en 2018 que j'ai pu rencontrer de nombreux confrères hybrideurs. Les noms sont parfois anglophones comme dans la série des Keriell's. Il est également possible de faire enregistrer une plante pour une personne ou un événement, comme ils disent au Québec, « c'est tout le fun » de donner des noms à ses créations. Je reçois les amateurs les premiers week-ends de juillet pour permettre aux enthousiastes de venir découvrir les hémérocalle. Pour aller plus loin, j'ai écrit et édité un livre dont un exemplaire a été remis à la bibliothèque de Plouédern.

Pour plus d'informations, Guénolé SAVINA au 06 62 38 30 79 (en soirée)